

## FONTAINES-SAINT-MARTIN

# Écoliers saint-martinois à la rue : la mobilisation continue

À l'occasion de la Nuit de la solidarité, qui s'est tenue jeudi 20 janvier dans plusieurs grandes villes de France, l'Association d'aide aux familles en difficulté (AAFD) a organisé un rassemblement devant le groupe scolaire Roger-Gavage pour deux familles à la rue.

Le 19 novembre, l'Association d'aide aux familles en difficulté (AAFD) avait organisé un "goûter solidaire" devant l'école Roger-Gavage de Fontaines-Saint-Martin pour soutenir Reginald (10 ans) et Warren (3 ans), scolarisés dans l'établissement, ainsi que Renaldo (2 ans) accueilli à la crèche communale et suivi à Natica (notre édition du 22 novembre).

## Originaires du Congo et d'Haïti

Ces enfants et leur famille, originaires d'Haïti et du Congo, étaient à la rue depuis plusieurs mois. Pris en charge dans un premier temps par le Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada), ils avaient été contraints de quitter les lieux.

Depuis, la situation n'a guère évolué. Même si l'une des deux familles a pu être accueillie à Rillieux début décembre, la deuxième famille n'a toujours reçu aucune proposition de la Maison de la vie sociale (MVS) et une nouvelle famille se trouve aujourd'hui à la rue avec deux enfants, âgés de 8 et 11 ans.



Jeudi 20 janvier, l'AAFD a organisé un rassemblement devant l'école Roger-Gavage pour soutenir deux familles de Fontaines-Saint-Martin, dont quatre enfants, qui sont actuellement sans hébergement. Photo fournie par l'AAFD

Pour l'AAFD, cette situation est intolérable : « Dormir dehors en 2022 est inacceptable ! Nous demandons un toit pour tous les enfants qui n'en ont pas. Pas un tri selon des critères abjects qui définissent si l'on n'est pas trop majeur, suffisamment enceinte, ou assez handicapé pour prétendre à un hébergement. Un toit pour toutes et tous, c'est la loi. Nous rappelons qu'elle stipule que toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence (Code de l'action sociale et des familles, Article L345-2-2). »

## Une cagnotte en ligne pour aider les deux familles

Ainsi, ce jeudi 20 janvier, à

l'occasion de la 5<sup>e</sup> Nuit de la Solidarité qui s'est tenue dans tout l'Hexagone et pour la première année à Lyon, l'association a tenu, encore une fois, à alerter les autorités : « Comptez les gens dans la rue, c'est bien. Mais leur donner un toit, c'est tout ! La solidarité ne doit pas être le coup de communication d'un soir : et les 364 autres nuits de l'année, alors ? »

Un rassemblement, en collaboration avec le collectif jamais sans toit, a donc été organisé à 16 h 30 devant l'école saint-martinoise. Une trentaine de personnes (parents, enseignants, camarades et élus) ont répondu présent.

« Nous demandons que la loi soit appliquée immédiatement, faisant que les enfants, les étudiants lyonnais et leurs fa-

milles soient hébergés en urgence ».

Pour rappel, une cagnotte ouverte à tous est également en ligne sur leetchi.com. Le montant récolté permettra de payer quelques nuits d'hôtel aux familles. Il s'élève actuellement à 855 €, de quoi tenir un peu plus de quinze jours.

De notre correspondante, Stéphanie GALL

➤ Contact : AAFD, 1, place Jean-Moulin à Fontaines-Saint-Martin. Tél. 06 81 21 80 24 ou 06 24 51 40 20 - aafd@gmx.fr Site : <http://aafdvaldesaone.wifeo.com>

➤ Cagnotte en ligne : <https://www.leetchi.com/c/mise-a-labri-lhotel> (dons ouvrant droit à une réduction d'impôts jusqu'à 75 %).

## COUZON/MONT-D'OR

## Le pont fermé à la circulation, ce mercredi entre 9 et 11 heures

On apprenait la semaine dernière que la barrière de sécurité à l'entrée du pont de Couzon, côté Rochetaillée, avait été torquée pour la 2<sup>e</sup> fois, heureusement, le métal avait seulement été plié, n'empêchant pas véhicules et piétons de circuler. Si les travaux devaient avoir lieu vendredi, le maire de Couzon avait négocié leur report, n'ayant pas été informé pour prévenir les Couzonnais de sa fermeture. C'est donc ce mercredi 26 janvier, entre 9 et 11 heures que le portique de sécurité sera changé par les équipes de la Métropole de Lyon.

## NEUVILLE-SUR-SAÔNE

## De nouveaux jeux au parc d'Ombrevail



## Il ne reste plus qu'à attendre le soleil pour en profiter.

Photo Progrès/Jean Paul MARQUET

Ouverte en juin 2012, l'aire de jeux du parc d'Ombrevail connaît depuis un franc succès auprès des petits et des plus grands. Intégré parfaitement dans l'environnement et en adéquation avec les exigences du développement durable, robinier et sol souple de paillis de caoutchouc recyclé, cet espace ludique et original doit de temps en temps être remis en état en raison de l'usure ou de la dégradation volontaire de certains éléments. Récemment, plusieurs jeux ont été remplacés par la mairie. « Deux jeux "tape-cul" à deux et quatre places et deux jeux à ressort ont été installés, indique Florian Jedynak, adjoint en charge des Espaces verts. Un portique à balançoire a été remplacé pour, pour un budget de 10 000 euros ». Rappelons que cette aire de jeux avait coûté 160 000 €, dont 148 000 € pour les structures de jeux et le reste pour le revêtement de sol.

## ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE

# Vœux du maire : l'année de grands travaux engageants pour la commune

C'est de la salle du Conseil qu'Eric Vergiat, maire (DVD) de Rochetaillée, et en présence des conseillers municipaux s'est adressé par Vidéo interposée aux Rochetaillards à 11 heures, ce dimanche.

Le public, crise sanitaire oblige, n'était pas admis, mais pouvait suivre la cérémonie des vœux du maire en direct sur son écran d'ordinateur. Étaient présents également 4 enfants (sur 6) du conseil municipal des jeunes (CMJ). Les élections ont eu lieu le 21 décembre dernier, et toujours pour cause de crise sanitaire, la « mise en place » n'a pu être effectuée. Eric Vergiat, a donc profité ce dimanche, de cette cérémonie officielle pour remettre à Archibald, Marin, Joey-Lise et Rayan l'écharpe tricolore d'élus.

## Travaux et construction

2022 sera l'année des gros travaux, engageant la commune pour plusieurs années. En premier lieu, c'est la fin de l'enfouissement des réseaux au centre bourg historique. Après le terrassement et les forages géothermiques, les travaux proprement dits de construction du complexe multi-activités vont commencer. Cette réalisation permettra à terme de meilleures conditions pour les associations, les activités scolaires, et les manifestations municipales. Cette réalisation permettra de libérer de la place dans le bâtiment de l'école.

## Urbanisme

Fin décembre 2021, le permis de construire du lot 1, du nouveau quartier des Jardins du Train Bleu a été déposé. Le dépôt de ce dossier, déclencherà la phase d'études détaillées de



Eric Vergiat, maire (DVD) de Rochetaillée, optimiste pour une sortie de crise en 2022.

Photo Progrès/Bernard TASSARD

l'agrandissement de l'école maternelle et élémentaire, ainsi que du nouveau restaurant scolaire.

En parallèle, un cabinet d'architecte paysagiste sera désigné pour présenter un projet de réalisation de parc public sur ce même lot 1.

## Digitalisation

Pour accompagner l'avancée vers le tout digital, la commune va accentuer son accompagnement en faveur des jeunes, avec la dotation à l'école de tablettes, qui viendront compléter le dispositif numérique de vidéos projecteurs interactifs. La bibliothèque et le CCAS mettront à disposition des tablettes pour les seniors et les lecteurs de Média-roc, qui auront accès à l'offre digitale et de culture de la bibliothèque de Lyon.

## Plan local d'urbanisme et d'habitat (PLUH)

Enfin, la Métropole de Lyon prépare la modification numéro 3 au PLUH. La concertation est en cours. Cette dernière va permettre à la commune de consolider son orientation d'aménagement programmé dans le quartier des Jardins du Train Bleu.

De notre correspondant, Bernard TASSARD



**CABINET MORIN**  
30 ans d'expérience  
PROMOTEUR  
LOTISSEUR  
**Recherche à acquérir**  
Terrain, immeuble,  
Maison à rénover  
ou habitable  
sur dépts. **69 et 01**  
Contactez-nous !  
1, rue du Four Banal  
69480 ANSE  
Tél. **04 74 67 04 87**